

edding Porcelain marker ink (blue, green, yellow, violet, light blue, light green, turquoise) contained in: edding 4200

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 08/31/2020

Date de révision: 08/31/2020

Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : edding Porcelain marker ink (blue, green, yellow, violet, light blue, light green, turquoise) contained in: edding 4200

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Encre à utiliser dans les feutres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

edding International GmbH
Bookkoppel 7
22926 Ahrensburg
Germany
T: +49 (0) 4102-808-0

Distributeur

c/o MBCA/edding
2020 Ponce de Leon Blvd Suite 905B
Coral Gables, FL 33134
T +1 (305) 851-5631

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +1 (305) 851-5631 (9AM-5PM ET)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Eye Irrit. 2
Skin Sens. 1
STOT SE 1

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Risque avéré d'effets graves pour les organes

Conseils de prudence (GHS) :

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. En cas d'exposition: appeler un centre antipoison/un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Garder sous clef. Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

edding Porcelain marker ink (blue, green, yellow, violet, light blue, light green, turquois) contained in: edding 4200

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Glycérol	(n° CAS) 56-81-5	3 – 7
Ethylène glycol	(n° CAS) 107-21-1	0.5 – 5
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	(n° CAS) 2634-33-5	0.1 – 1

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

edding Porcelain marker ink (blue, green, yellow, violet, light blue, light green, turquoise) contained in: edding 4200

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| Pour la rétention | : | Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. |
| Procédés de nettoyage | : | Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone. |

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | | |
|---|---|---|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : | Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation appropriée. |
| Mesures d'hygiène | : | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. |

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- | | | |
|------------------------|---|--|
| Conditions de stockage | : | Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. |
|------------------------|---|--|

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

edding Porcelain marker ink (blue, green, yellow, violet, light blue, light green, turquoise) contained in: edding 4200	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Glycérol (56-81-5)	
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	15 mg/m³ (brouillards, particulaire totale) 5 mg/m³ (brouillards, fraction respirable)
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Éthylène glycol (107-21-1)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
ACGIH TWA (ppm)	25 ppm (fraction de vapeur)
ACGIH STEL (mg/m³)	10 mg/m³ (Particules inhalables, aérosol seulement)
ACGIH STEL (ppm)	50 ppm (fraction de vapeur)
ACGIH catégorie chimique	Non classifiable comme cancérigène pour l'homme

8.2. Contrôles de l'exposition

- | | | |
|---|---|---|
| Contrôles techniques appropriés | : | Assurer une bonne ventilation du poste de travail. |
| Protection des mains | : | Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques. |
| Protection oculaire | : | Porter un appareil de protection des yeux/du visage. |
| Protection de la peau et du corps | : | Porter un vêtement de protection approprié. |
| Protection des voies respiratoires | : | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. |
| Contrôle de l'exposition de l'environnement | : | Éviter le rejet dans l'environnement. |

edding Porcelain marker ink (blue, green, yellow, violet, light blue, light green, turquoise) contained in: edding 4200

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Autres informations : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Encre
Couleur	: Bleu / Vert / Jaune / Violet / Bleu Clair / Vert Clair / Turquoise
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C / 68°F	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: -1,36 Log Pow (Ethylène glycol I CAS# 107-21-1) 1.3 Log Pow (1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one CAS#2634-33-5)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Sources d'ignition. les flammes.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé

edding Porcelain marker ink (blue, green, yellow, violet, light blue, light green, turquoise) contained in: edding 4200

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)

DL50 orale rat 1020 mg/kg

Ethylène glycol (107-21-1)

DL50 orale rat 4700 mg/kg

DL50 cutanée rat 10600 mg/kg

ATE CA (orale) 500 mg/kg de poids corporel

ATE CA (poussière, brouillard) 2,7 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Ethylène glycol (107-21-1)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Risque avéré d'effets graves pour les organes. Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Glycérol (56-81-5)

CL50 poisson 1 51 – 57 ml/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])

Ethylène glycol (107-21-1)

CL50 poisson 1 41000 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)

CE50 Daphnie 1 46300 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Species: Daphnia magna)

CL50 poissons 2 14 – 18 ml/l (Temps d'exposition: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])

NOEC chronique crustacé 4,2 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

edding Porcelain marker ink (blue, green, yellow, violet, light blue, light green, turquoise) contained in: edding 4200

Persistance et dégradabilité : Non établi.

edding Porcelain marker ink (blue, green, yellow, violet, light blue, light green, turquoise) contained in: edding 4200

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

12.3. Potentiel de bioaccumulation

edding Porcelain marker ink (blue, green, yellow, violet, light blue, light green, turquoise) contained in: edding 4200

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	-1,36 Log Pow (Ethylène glycol I CAS# 107-21-1) 1.3 Log Pow (1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one CAS#2634-33-5)
--	---

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

Glycérol (56-81-5)

BCF poissons 1	(Pas de bio-accumulation)
----------------	---------------------------

Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,76
--------------------------------------	-------

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)

Coefficient de partage n-octanol/eau	1,3 (à 25 °C)
--------------------------------------	---------------

Ethylène glycol (107-21-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,93
--------------------------------------	-------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non réglementé

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des États - É-U

⚠ ATTENTION: Ce produit peut vous exposer à Ethylène glycol, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 08/31/2020
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.